

**AMENDEMENT
ANNEXE D
BASE DE PAIEMENT – page 2**

Du 1^{er} avril 2016 au 30 septembre 2016 inclusivement
Taux horaire pour l'observateur principal et l'observateur remplaçant sur une base de 206 heures _____ \$ x 206 heures = _____ \$
Frais de déplacement pour l'observateur principal et l'observateur remplaçant _____ \$
TOTAL (TAUX ET FRAIS DE DÉPLACEMENT) _____ \$

Période d'option 1 – Du 1^{er} octobre 2016 au 31 octobre 2016 inclusivement
Taux horaire pour l'observateur principal et l'observateur remplaçant sur une base de 206 heures _____ \$ x 35 heures = _____ \$
Frais de déplacement pour l'observateur principal et l'observateur remplaçant _____ \$
TOTAL (TAUX ET FRAIS DE DÉPLACEMENT) _____ \$

Période d'option 2 – Du 1^{er} novembre 2016 au 30 novembre 2016 inclusivement
Taux horaire pour l'observateur principal et l'observateur remplaçant sur une base de 206 heures _____ \$ x 35 heures = _____ \$
Frais de déplacement pour l'observateur principal et l'observateur remplaçant _____ \$
TOTAL (TAUX ET FRAIS DE DÉPLACEMENT) _____ \$

Période d'option 3 – Du 1^{er} décembre 2016 au 31 décembre 2016 inclusivement
Taux horaire pour l'observateur principal et l'observateur remplaçant sur une base de 206 heures _____ \$ x 35 heures = _____ \$
Frais de déplacement pour l'observateur principal et l'observateur remplaçant _____ \$
TOTAL (TAUX ET FRAIS DE DÉPLACEMENT) _____ \$

- Le total des coûts pendant la période du contrat et toutes les périodes d'option fera partie de l'évaluation du contrat.

COÛT TOTAL _____ \$ (taxes en sus)